

Gestion gouvernementale de la crise de la Covid-19 dans les CHSLD

Le RPCU invite les Québécois et les comités des usagers et de résidents à participer à une enquête du Protecteur du citoyen

Montréal, 8 septembre 2020 – Le Protecteur du citoyen a fait connaître tout récemment son intention de mener une vaste enquête au Québec sur la gestion gouvernementale de la crise de la Covid-19 dans les CHSLD. Les personnes directement touchées par la situation dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée, entre mars et juin 2020, sont invitées à livrer leur témoignage sur ce qu'elles ont vécu : les personnes hébergées, les proches aidants et les membres de la famille d'une personne hébergée, les bénévoles ainsi que les employés.

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) invite plus particulièrement les bénévoles impliqués dans l'ensemble des comités des usagers et de résidents, à participer à cette enquête.

Le RPCU, qui rassemble la majorité des 660 comités des usagers et de résidents du Québec issus de l'ensemble des missions cliniques du réseau de la santé et des services sociaux, souscrit d'emblée à cette initiative du Protecteur du citoyen. Le président du RPCU, M. Pierre Hamel, rappelle que l'usager et ses proches doivent être au centre des préoccupations des décideurs, des gestionnaires et du personnel. « Les usagers qui ont été affectés par la première vague de la Covid-19 en CHSLD, ainsi que leurs proches, sont les mieux placés pour faire connaître leur expérience. On ne parle pas seulement des droits des usagers et d'amélioration continue de la qualité des soins et des services, on parle de tragédies personnelles et familiales vécues dans tous les milieux de vie, dont les CHSLD. » affirme M. Hamel.

« Nos pensées sincères rejoignent aujourd'hui les proches qui ont vécu la perte d'un être cher durant cette crise sanitaire. Nous nous rappellerons toujours cette triste page de notre histoire durant laquelle plusieurs milliers d'usagers vulnérables sont décédés dans des conditions déplorables et inacceptables. » ajoute M. Hamel.

Cette enquête s'inscrit directement dans la foulée des actions mises sur pied par le RPCU depuis les tout débuts de la pandémie de la Covid-19. Le Regroupement a été préoccupé par le sort des personnes vivant des situations de précarité chronique. Le directeur général par intérim du RPCU, M. Marc Rochefort, aurait aimé toutefois que l'enquête s'étende à d'autres usagers vulnérables vivant dans les communautés et les environnements de proximité. « Alors que cette crise sanitaire ravageait la vie de tant de personnes en CHSLD, combien d'autres usagers étaient, au même moment, abandonnés à leur sort dans leur milieu de vie naturel, victimes des coupures de services et de soins à domicile ? » déplore-t-il.

Le RPCU avait pourtant sonné l'alarme en 2012 sur les nombreux défis que posait l'hébergement des personnes en perte d'autonomie au Québec et avait interpellé les décideurs pour que des actions soient posées rapidement en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes les plus

vulnérables de la société. Sous l'égide d'un comité de réflexion, le RPCU avait publié un état de situation intitulé [Des enjeux et des parcours difficiles pour les personnes concernées](#).

« Les conclusions de cette étude sur l'hébergement des personnes en perte d'autonomie au Québec sont toujours d'actualité, hélas! Qu'avons-nous fait, depuis, comme société ? Poser la question, c'est y répondre ! » croit M. Rochefort, se réjouissant que cette enquête du Protecteur du citoyen puisse enfin faire toute la lumière sur la gestion gouvernementale de la crise de la Covid-19 dans les CHSLD.

Conséquemment, le RPCU demande à ses comités membres, ainsi qu'à toute la population du Québec, d'inviter les personnes victimes de la Covid-19 en CHSLD, leurs proches, le personnel et les bénévoles dans ces milieux de vie, à participer à cette enquête en ligne via le [site web du Protecteur du citoyen](#). Toutes les réponses seront traitées confidentiellement.

À propos du RPCU

Fondé en 2004, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux regroupe la majorité des comités des usagers et de résidents du Québec. Le RPCU est le seul regroupement mandaté par le gouvernement du Québec pour veiller à l'application des droits des usagers dans l'ensemble des régions. Il offre aux membres des comités un soutien quotidien et des formations en vue de mieux exercer leurs fonctions prévues par la loi.